

Le Traité de droit constitutionnel de Léon Duguit constitue l'une de ses œuvres majeures dans laquelle il propose une vision personnelle et nouvelle de la théorie de l'Etat et du droit. Il ne s'agit pas d'un manuel de droit constitutionnel classique mais bien d'un ouvrage original. Edité pour la première fois en 1911, le Traité de droit constitutionnel occupe une place singulière parmi les ouvrages de la doctrine comme au sein des travaux du doyen bordelais tant en raison de la méthode mise en œuvre que des objectifs visés. Cette singularité justifie qu'un colloque soit consacré à cet ouvrage comme à son auteur.

Dans le cadre de ces deux journées d'études, plusieurs thèmes seront abordés, tant autour des grandes notions que Duguit analyse que de celles, en apparence en arrière-plan, qui constituent la matrice intellectuelle et fondatrice de sa réflexion sur le droit et l'Etat.

L'ambition de ce colloque est ainsi de faire « redécouvrir » cette œuvre majeure qui a déconcerté les facultés de droit dès sa parution, voire peut-être rebuté les lecteurs par son volume, mais à sans aucun doute joué un rôle important dans la construction du droit public.

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Patrick CHARLOT, Nathalie DROIN, Delphine ESPAGNO-ABADIE

ACCÈS

MSH de Dijon, 6 esplanade Erasme, 21 066 Dijon Tramway T1, station d'arrivée ERASME

CONTACT ET INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire
Inscription aux déjeuners (payante) possible
Bulletin d'inscription à télécharger sur
<http://credespo.u-bourgogne.fr>

Secrétariat du CREDESPO : martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr / 03 80 39 53 63

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019

- 9h00** Accueil des participants
9h30 Allocution d'ouverture : Vincent THOMAS, Doyen de l'UFR Droit, sciences économiques et politiques
9h45 Propos introductifs : Patrick CHARLOT, Nathalie DROIN et Delphine ESPAGNO-ABADIE
Présidence : Mathieu CARPENTIER, (Université Toulouse 1 Capitole)

I. LA PLACE DU TRAITÉ

- 10h00** La place du traité dans la doctrine au moment de sa parution
Anne-Sophie CHAMBOSTI, (Université Saint-Etienne Jean Monnet)
10h30 La place du traité dans l'œuvre de Duguit
Delphine ESPAGNO-ABADIE, (Sciences Po Toulouse)
Débats avec la salle / pause

II. LA MÉTHODE DU TRAITÉ

- 11h30** Une approche sociologique du traité
Yves POIRMEUR, (Université de Versailles-Saint-Quentin)
12h00 Des auteurs non cités ou minorés dans le traité
Mathieu TOUZEIL-DIVINA, (Université Toulouse 1 Capitole)
Pause méridienne
Présidence : Frédéric SUDRE (Université de Montpellier)
14h00 Une nouvelle méthodologie pour une théorie de l'Etat
Renaud BAUMERT, (Université de Cergy-Pontoise)
14h30 L'apport du droit comparé
Jacky HUMMEL, (Université de Rennes 1)
Débats avec la salle / pause

III. LES OBLIGATIONS DE L'ÉTAT

- 15h30** Les libertés publiques de Duguit
Patrice ROLLAND, (Université Paris-Est Val de Marne)
16h00 Les libertés économiques : Laurent FONBAUSTIER, (Université Paris-Sud)
16h30 La liberté d'opinion et la liberté de la presse : Nathalie DROIN, (UBFC)
17h00 La liberté de religion : Elsa FOREY, (UBFC)



© Olivier Meyer - MSH Dijon

7/8
NOVEMBRE
2019

LE TRAITÉ DE DROIT CONSTITUTIONNEL

de Léon Duguit

AMPHITHÉÂTRE
DE LA MSH DE DIJON



VENREDI 8 NOVEMBRE 2019

- 8h45** Accueil des participants
Présidence : Michel TROPER, (Université de Paris-Ouest Nanterre - La Défense)

IV. LES ORGANES DE L'ÉTAT

- 9h00** La typologie des régimes
Carlos-Miguel PIMENTEL, (Université de Versailles-Saint-Quentin)
9h30 Le pouvoir exécutif dans le régime parlementaire
Bernard QUIRINY, (UBFC)
10h00 Le droit de suffrage
Jean-Marie DENQUIN, (Université de Paris X - Nanterre)
Débats avec la salle / pause

V. LA PORTÉE DU TRAITÉ

- 11h00** La réception en France chez les privatistes
Jean-Jacques CLÈRE, (UBFC)
11h30 La fonction sociale de la propriété et de la domanialité publique
Yan LAIDIE, (UBFC)
12h00 Propos conclusifs
Olivier JOUANJAN, (Université de Paris II Panthéon-Assas).

